

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE POLE MECANIQUE ALES CEVENNES

Vallon de Fontanes – 30520 ST MARTIN DE VALGALGUES

Tél / Fax : 04-66-34-00-16

Site web : www.asapole.org Mail : contact@asapole.org

FINALE COUPE de FRANCE de la MONTAGNE



20 et 21 septembre 2008

REGLEMENT PARTICULIER

L' Association Sportive Automobile POLE MECANIQUE ALES CEVENNES organise les 20 et 21 Septembre 2008 avec le concours du Comité Régionale Languedoc Roussillon, de la Communauté des communes du Grand ALES et du circuit Pôle Mécanique, une épreuve automobile nationale dénommée :

FINALE DE LA COUPE DE France DE LA MONTAGNE

Cette épreuve compte pour la finale de la coupe de France de la montagne.

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation N° 226 en date du 11 Juillet 2008

ARTICLE 1 P - ORGANISATION DE LA COURSE

1-1 P - OFFICIELS

Observateur de la F.F.S.A.	Jean Marc ROGER
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Jean Pierre MAUVEAUX
Membres du Collège des Commissaires	Jean Michel DEPONDT Daniel WACHORU
Directeur de Course	Jacques PAOLI
Directeur de Course Adjoint	Claude MARY
Chargés des relations avec les concurrents	Aimé ARGELES Sébastien PIC
Commissaire technique responsable	André OLIVIER
Commissaires techniques	Thierry GARBI Yvon JOURNAUX
Médecin responsable	Michel ROMIEU
Chargés de la mise en place des moyens	Alain BASTID Jacques MARONCLE
Chargé des commissaires de route	Claude COURET
Responsable Dépanneuses	Pierre ESTEVE
Chronomètres	Jean Pierre FAYARD
Arrivée	Roselyne CARRION
Départ	
Moyens Informatiques ASA Pôle Mécanique	Georges O' CONNELL
Responsable du Parc Fermé d'arrivée	Thierry LE FOLL Gérard DURAND
Responsables de la pré grille de départ	Gérard DURAND Thierry LE FOLL
Responsable Presse ASA et Accréditations	Jacques FURET
Responsable Presse FFSA	Georges COLIN

1-2 P - HORAIRES

Clôture des engagements	Lundi 15 Septembre 2008 - 24 heures
Publications de la liste des engagés	Mercredi 17 Septembre 2008 - 20 heures
Vérifications administratives	Samedi 20 Septembre 2008 de 8 heures à 12 heures et de 14 à 15 heures.
Vérifications techniques	Samedi 20 Septembre 2008 de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures 15
Affichage de la liste des concurrents admis à prendre part aux essais	Samedi 20 Septembre 2008 - 15 heures 30
Essais non chronométrés	Samedi 20 Septembre 2008 - 16 heures 15
Essais chronométrés	Dimanche 21 Septembre 2008 de 8 h . à 9 heures 45
Briefing des pilotes obligatoires	Samedi 20 Septembre 2008 à 18 heures 30
Affichage de la liste des concurrents Admis à prendre part à la course	Dimanche 21 Septembre 2008 à 10 heures 10

Des séances d'essais privés (10 €uros l'unité) seront organisées le Samedi 20 Septembre de 8 h. 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. Seuls les concurrents régulièrement engagés auront accès à ces séances

Course	Première montée	Dimanche 21 Septembre à 10 heures
	Deuxième montée	Dimanche 21 Septembre à 14 heures
	Troisième montée	Dimanche 21 Septembre à 16 heures 30

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de changement par la Direction de course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires	Dimanche 21 Septembre 10 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Podium et remise des prix	Dimanche 21 Septembre 18 heures
1ère réunion du Collège des Commissaires	Samedi 20 Septembre 2008 - 15 heures 15 Les réunions suivantes seront fixés par le collège

1-3 P - VERIFICATIONS

Vérifications administratives	Samedi 20 Septembre 2008 de 8 heures à 12 heures et de 14 à 15 heures. Salle de Briefing Circuit Pôle Mécanique
Vérifications techniques	Samedi 20 Septembre 2008 de 8 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 15 heures 15 . Local technique Circuit Pôle Mécanique
Vérifications nécessitant un démontage	Garage PEREZ, Quai de Bilina 30100 ALES Taux de MO maximum : 45 euros TTC

Les concurrents sont tenus de présenter leur permis de conduire, leur licence 2008, la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture des contrôles soit le Samedi 20 Septembre 2008 à 15 heures.

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le Samedi 20 Septembre 2008 - 15 heures 15

1-5 P - DI SPOSI TI ONS PARTI CULI ERES

Des séances d' essais privés (10 Euros l' unité) seront organisées le Samedi 20 Septembre de 8 h. 30 à 12 heures et de 14 heures à 16 heures. Seuls les concurrents régulièrement engagés auront accès à ces séances

ARTICLE 2 P - ASSURANCES

Voir le règlement standard des courses de côte

ARTICLE 3 P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 P - ENGAGEMENTS

Les engagements des pilotes qualifiés devront être retournés au Comité Régional dont dépend le pilote concerné avant le 12 Septembre 2008 - 12 heures, accompagnés d' un chèque de 100 Euros (CENT EUROS) représentant le montant de l' engagement à la finale.

ARTICLE 4 P - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 P - VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à (voir article 5 du règlement particulier de la Coupe)
Les groupes et classes admis sont précisés dans l' article 4 du règlement standard des courses de côte

4.2 P - CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir le règlement standard des Courses de Côtes

4.3 P - NUMEROS DE COURSE

Voir le règlement standard des Courses de Côtes. Les numéros non conformes à la réglementation seront systématiquement refusés

4.4 P - MESURES ET DI SPOSI TI FS DE SECURITE

Voir le règlement standard des Courses de Côtes

ARTICLE 5 P - PUBLICITE

Voir le règlement standard des Courses de Côtes
Publicité obligatoire (non rachetable) :
Publicité optionnelle :

ARTICLE 6 P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 P - PARCOURS

La course de Côte du circuit du Pôle Mécanique d' ALES CEVENNES emprunte le circuit du Pôle Mécanique dans le sens inverse habituel.

La course se déroulera en 3 montées. Chaque voiture partira dans l' ordre prévu à l' article 7 du règlement standard.

Départ : Face au local technique du circuit.

Arrivée : Face à la route d' accès à la DZ

Pente moyenne : 2,1 %

Longueur du parcours : 1 km 520

Modalité de retour au départ : Par la fin du circuit et paddock concurrents

Parc de départ : Paddock concurrents

Parc d' arrivée : Sur le circuit face à la tour de contrôle

6.2 P ROUTE DE COURSE

Circuit du Pôle Mécanique. Accès au départ par paddock concurrents.

6.3 P FILE DE DEPART

Sur le circuit 100 m. avant la ligne de départ

6.4 P SIGNALISATION

Voir le règlement standard des Courses de Côtes

6.5 P PARC CONCURRENTS

Le parc concurrent est situé sur le paddock du circuit du Pôle Mécanique ALES CEVENNES . Il sera accessible à partir du Vendredi 19 Septembre 2008 17 heures et jusqu' à 20 heures.

Les remorques devront être impérativement garées dans la partie Nord du paddock. Une seule voiture particulière sera admise par concurrent.

6.6 P PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire, (sous peine d' exclusion d' office) , est situé sur le circuit, face à la tour de contrôle pour tous les concurrents classés.

6.7 P TABLEAU D' AFFICHAGE OFFICIEL

Pendant toute la durée du meeting, le tableau d' affichage est situé devant la salle de briefing

6.8 P PERMANENCES

Pendant la manifestation, une permanence sera assurée, salle de briefing, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 heures. Téléphone :

Centre de secours le plus proche : Centre Hospitalier d' ALES – Téléphone : 04-66-78-32-04

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L' EPREUVE

7.1 P - ESSAIS

Essais non chronométrés
Essais chronométrés

Samedi 20 Septembre 2008 de 16 h . à 17 heures 30
Dimanche 21 Septembre 2008 de 9 h . à 10 heures 30

7.2 P - CONFERENCE AUX PILOTES

La conférence aux pilotes aura lieu le Samedi 20 Septembre 2008 à 18 heures 30. La présence de tous les pilotes et des commissaires Chef de Poste est obligatoire. (devant le bus FFSA)

7.3 P - COURSE

Voir le règlement standard des Courses de Côtes
Procédure de départ : Aux feux tricolores
Les départs seront donnés de **30 en 30 secondes**

7.4 P - ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit (art. 7.4 page 21 Réglementation Générale)

ARTICLE 8 P - PENALITES

Voir le règlement standard des Courses de Côtes

ARTICLE 9 P - CLASSEMENTS

Voir le règlement standard des Courses de Côtes
Le classement final sera établi avec le temps réalisé lors de la meilleure montée de course.

ARTICLE 10 P - PRIX

Une coupe sera remise aux 3 premiers du classement Scratch et aux trois premiers de chaque groupe

Il sera également établi, un classement par Comité, les trois premiers de chaque comité marqueront des points dans la limite des 30 premiers classés au classement général.

Podium et remise des coupes : Dimanche 21 Septembre 18 heures devant le chapiteau FFSA

ADDITIF N° 1

Ales le 16/09/2008

Article 1 P – OFFICIELS

- Jean Paul Coquelet remplace JM ROGER (Observateur FFSA)
- Gérard DURAND – C.R.A.C. Délégué à la publicité et à la réglementation
- Michel CAMMAN – Directeur de course adjoint

Article 4.5 P : NIVEAU SONORE

Voir le règlement standard des Courses de côte

Article 5 P : PUBLICITE

Publicité obligatoire : ASA POLE MECANIQUE
FFSA
COMITE REGIONAL L.R.

Article 10 P : PRIX

- 1 Coupe sera remise à chaque vainqueur de classe (non cumulable avec le Groupe)
- 1 Coupe à la 1^{ère} concurrente

Le Comité d'Organisation

Sous réserve de l'approbation du Collèges des C.S.